

négocier mon licenciement

Par maya30, le 15/11/2010 à 17:36

bonjour,

je suis équipier de vente dans une grande surface depuis plus d'un an. Actuellement en arrêt maladie pour dépression suite au harcèlement moral que je subis par mon nouveau chef, je suis incapable de reprendre mon travail dans les conditions où je l'ai quitté. Je voudrais écrire au directeur du magasin pour négocier avec lui une procédure de licenciement. question: est ce que j'ai le droit en étant en arrêt de négocier mon licenciement?

Par P.M., le 15/11/2010 à 17:42

Bonjour,

Je ne vois pas comment vous pourriez négocier un licenciement ou alors ce serait reconnaître que vous avez commis une faute ou que l'employeur dispose d'une cause réelle et sérieuse pour y procéder...

En revanche, vous pourriez essayer que l'employeur accepte le principe d'une <u>rupture</u> conventionnelle